

La mémoire comme procédé de « dépolitisation » de l'immigration ?

Mustapha BELBAH *

Smaïn LAACHER **

C'est au cours des années 90 que le discours sur les pratiques et la « mémoire de l'immigration » prend véritablement forme. Les interrogations autour de la mémoire immigrée n'ont pas échappé, depuis, à l'« éloge inconditionnel de la mémoire » (Todorov). Par une sorte d'opération de substitution, l'explication historique laisse place au « rappel », à « l'émotion », à « l'identité », à la « réhabilitation »... Question: la mémoire ne risque-t-elle pas d'être également au principe d'une « dépolitisation » de l'immigration ?.

Dans les années 1980 les thèmes dominants du débat sur l'immigration portent sur les conditions sociales et culturelles d'une *intégration réussie* des immigrés. Plus précisément, on peut discerner deux grandes préoccupations propres à cette période : celle de l'intégration par l'école (réhabilitation des langues et cultures d'origine, soutien scolaire...) ; celle de l'intégration par les luttes sociales et l'égalité des droits (marche des « Beurs », luttes des résidents des foyers, participations significatives à des luttes ouvrières et syndicales...). La « mémoire » comme questionnement du passé et comme interrogation sur les origines ne constitue ni des énoncés, ni des pratiques, ni des revendications, ni des mots d'ordre mobilisateur. Personne n'a le sentiment d'être l'héritier de populations victimes d'un passé douloureux. Personne ne se perçoit et ne s'auto-désigne comme *filles ou fils de victime*. Personne ne pense à « réclamer », au nom d'un passé malheureux, une quelconque réparation à l'Etat et la Nation.

Une opération de substitution ?

En fait, c'est au cours de la deuxième moitié des années 1980 que le discours et les pratiques sur la « mémoire et l'immigration » vont petit à petit se constituer et trouver un début de légitimation. Ce n'est véritablement

* Groupe d'analyse des politiques publiques ENS-Cachan/ Génériques

** Centre d'étude des mouvements sociaux (CNRS-EHESS)

qu'au cours des années 90 que ce thème va en quelque sorte s'autonomiser et se déployer explicitement et puissamment. Proposons, sans prétention d'exhaustivité, quelques éléments d'explication. Il y a une double opportunité historique qui préside à l'ouverture de ce nouveau débat.

D'une part, les célébrations du bicentenaire de la Révolution française et, d'autre part, les débats et controverses sur la réforme du code de la nationalité en 1987. Les commémorations autant que les auditions publiques de la commission Marceau Long sur la nationalité ont permis aux sciences sociales et notamment aux historiens de rappeler l'importance sociale de leur discipline. Par ailleurs, la lecture critique que fait Gérard Noiriel de l'oeuvre de Fernand Braudel (en particulier de *L'identité française*) contribue à imposer comme une nécessité scientifique la constitution d'un nouveau champ de recherche, celui de *l'histoire de l'immigration*.

Ainsi, la discipline historique intègre-t-elle ouvertement le champ des études sur l'immigration et l'immigration devient un objet légitime d'interrogation et d'investigation pour les historiens. Si cette volonté à la fois scientifique et « militante » est légitime et les enjeux qui lui sont liés d'une grande importance, les interrogations sur leurs effets à long terme restent entières. Car après tout *l'oubli* de l'immigration et de l'immigré dans l'histoire de la nation ne serait-il pas aussi la procédure la plus appropriée pour « effacer » l'immigration comme un double problème : *social* et *national*. Ainsi, pour reprendre les termes utilisés par Ernest Renan dans sa fameuse conférence de la Sorbonne le 11 mars

1882 : « L'oubli, et l'erreur historique même », ne seraient pas uniquement essentiels à la création d'une nation, mais aussi à sa permanence.

Les interrogations autour de la mémoire rapportée à l'immigration rejoignent à leur manière les controverses qui ont lieu depuis une vingtaine d'années en France sur cet « éloge inconditionnel de la mémoire » (Todorov 1998). Cependant, il importe ici de

préciser quelques éléments d'un débat important qui mobilise non seulement le champ académique et les experts, mais aussi le champ politique et qui engage souvent passionnément citoyens, élus, militants.



Doter l'immigration d'une mémoire, ou faire de l'immigration un objet mémoriel ; ou bien encore invoquer sur un mode militant et politique la notion de mémoire a pour objectif de reconnaître et de célébrer la présence des immigrés dans l'histoire de France. Ce travail collectif de constitution et d'imposition d'un *nouveau discours de justification symbolique sur l'immigration*, apparaît également dans une configuration historique singulière marquée par une montée en puissance de revendications particularistes. « Mémoire, histoire : loin d'être synonymes nous prenons conscience que tout les oppose... L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel »(1).

La notion de mémoire, quand elle est explicitement rapportée à l'immigration, est objectivement d'une faible portée interprétative dans le champ de la *connaissance historique* des populations étrangères. Mobiliser,

en théorie et en pratique, la notion de mémoire ou en faire une *catégorie centrale* pour expliciter sur le long cours les transformations historiques de la société française et de l'immigration relève d'une confusion entre discours idéologique et pratique scientifique. Se donner pour tâche (consciemment ou non) de fabriquer une *mythologie* ou une *fable commune* ne relève pas des mêmes nécessités historiques et culturelles, des mêmes contraintes temporelles, des mêmes impératifs symboliques, des mêmes difficultés et finalement des mêmes *croyances* que le travail de déconstruction et de démonstration scientifique toujours soumis à la critique et toujours provisoire dans la vérité de ses énoncés. Même si le travail des historiens peut participer à la production d'une *fable commune* : Régine Robin note à juste titre que « L'analyse de l'historien n'est qu'un discours parmi d'autres dans la grande circulation des discours qui se tiennent sur le passé » (2). Mais ce n'est là ni la vocation première ni la finalité du travail scientifique des historiens.

En fait, la mémoire quand elle est rapportée à l'immigration est en quelque sorte une *opération de substitution* plus ou moins consciente à l'explication historique. Il s'agit de se placer sur le terrain du « rappel », de « l'émotion », de « l'identité », et finalement du « projet » consistant à dépasser la problématique de l'origine nationale comme facteur « négatif » et « discriminant » pour « faire » de la « mémoire commune » à partir d'une pluralité de mémoires singulières. Il est possible d'énoncer, à partir du concept des *trois âges de l'intégration* (3), notre hypothèse de l'impuissance théorique de la notion de mémoire à expliciter un enjeu, si ce n'est l'enjeu essentiel : l'immigration, les immigrés et leurs enfants (quelle que soit leur nationalité) dans les *rapports de domination symbolique et d'inégalités de classe* au sein de la société française.

Les trois âges de l'intégration

Le premier âge de l'intégration est celui de la revendication d'une égalité des droits comme condition d'appartenance à la nation et la société française. La marche des « Beurs » est la première expression, la plus emblématique et la plus médiatisée de cette sollicitation. Dans ce premier âge ce sont bien de jeunes Français qui demandent publiquement à être considérés, en droit et en fait, comme *naturellement* français (ou des Français à part entière). La réponse fut une *réponse exotique*, c'est-à-dire une réponse inapte à penser ces populations françaises comme autre *chose* qu'un produit étranger à l'ordre national ; des populations sous sa responsabilité mais comme ne lui appartenant pas. La réponse ne fut-elle pas d'accorder, comme mesure de générosité, la carte de résidence de 10 ans aux... résidents étrangers ?

Le second âge de l'intégration est celui du débat sur les conditions d'accès de ces populations à la nationalité française. L'injonction peut se formuler ainsi : vous qui êtes né(e)s sur notre sol méritez la nationalité française parce que la nationalité française se mérite. Cet enjeu va concrètement se traduire en 1987 par la réforme du code de la nationalité.

Le troisième âge de l'intégration se construit autour du constat d'échec de ce « projet » et un glissement par impuissance politique vers la problématique très actuelle de la « lutte contre les discriminations » comme procédure consensuelle de correction des inégalités, non pas les plus politiquement inadmissibles mais les plus moralement choquantes.

Cette temporalité qui s'étale sur un peu moins d'une trentaine d'années (des années 1980 jusqu'à aujourd'hui) paraît se structurer, quel que soit le moment historique, autour

d'une question aussi fondamentale qu'insoluble : que faire d'une *origine nationale* qui visiblement embarrasse tout le monde ? On peut le dire autrement. Comment faire pour maîtriser, neutraliser et traduire positivement les *effets subjectifs* d'un rapport de domination historique enfoui dans les mots et les jugements, les corps et les esprits, les pratiques et les représentations ?

La lutte et le travail collectifs pour construire et imposer une « mémoire commune », vont constituer finalement la dernière *épistémè* (pour parler comme Michel Foucault) en date, sorte de dispositif quasi invisible de discours et de visions du monde ; de représentations du réel (passé et présent) qui figent un empire de concepts vagues et diffus dans l'ensemble des espaces culturels et institutionnels.

Il convient de s'interroger sur les conditions du passage des luttes politiques traditionnelles (mobilisations collectives, aspirations révolutionnaires, luttes partisans et syndicales, etc.) à la lutte culturelle et à l'action sur les représentations symboliques, qu'opère aujourd'hui la notion de mémoire dans le champ de l'immigration. La mémoire est évoquée ici autant comme une catégorie interprétative que comme un possible dispositif de production de gratifications symboliques et matérielles. La légitimation et la réalisation pratique des projets mémoire sont liées à deux conditions impératives : d'une part, esthétiser le passé et les transformations sociales présentes (raser un foyer de vieux immigrés vivant seuls, moderniser un ensemble d'habitations, etc.). D'autre part, raccorder impérativement le thème de la mémoire à des problématiques politiques très actuelles légitimées et prises en charge par la puissance publique et ses institutions, comme le « métissage culturel », la « valorisation des cultures » et la lutte contre les discriminations.

Si les perceptions et les préoccupations commencent à se modifier tout en se déplaçant sur d'autres objets, l'enjeu fondamental reste exactement le même : comment *les* intégrer et comment s'intégrer ? Là aussi se dessinent *deux champs d'actions* d'inégale importance stratégique mais qui sont profondément liés malgré les apparences ; celui, d'une part, d'un discours et de pratiques supposés objectiver le caractère « multiculturel » de la société française (actions interculturelles, métissage, le droit à la différence, double culture, etc.) ; celui, d'autre part, d'une problématique naissante liée à la production d'une *mémoire des anciens*. Si le multiculturalisme a partie liée à une réflexion sur les fondements d'une société pluraliste, la mémoire renvoie aux anciens, au temps qui passe. Et, dans le cas des « vieux » immigrés, à l'inéluctabilité d'une mort proche.

La lutte contre l'oubli

Cette problématique pourrait être formulée sous forme de question : que faire du savoir et quelle serait la vocation politique de ce savoir dont sont dépositaires les vieux immigrés sur leur histoire personnelle qui est indissociablement celle de l'immigration maghrébine et de la société française ? Certes, cette population vieillissante intéresse en tout premier lieu les pouvoirs publics et les milieux associatifs et professionnels (immigrés ou non). La présence de milliers de personnes que l'on avait quelque peu « oubliées » est un enjeu, non pas tant de gestion, que d'une volonté *de réconciliation nationale*. « Que faire de nos vieux » est une question qui sous-tend explicitement avant tout une volonté d'agir sur le passé pour se demander comment agir ensemble (c'est-à-dire nationalement) dans le présent. En fait, par la médiation des « vieux immigrés », ceux qui vont mourir bientôt, ceux qui symbolisent sans conteste le passé, la vie derrière soi (et par extension,

l'effacement, la disparition, le silence, la perte, l'amnésie, etc., mais aussi, l'ingratitude, l'indifférence, l'inattention, etc.), la lutte qui est engagée, avec l'aide des pouvoirs publics (au travers de la politique de la ville (4), de la politique du patrimoine et les financements de projets par le FASILD), est une lutte contre l'oubli. Et cette lutte n'est possible, en réalité n'est *légitime*, que parce que le passé n'est pas encore oublié. La preuve en est que ces « vieux » sont encore là et qu'ils peuvent encore parler.

Toute la question est de savoir quels sont les dispositifs les plus appropriés pour rendre compte de ce passé ? Comment recueillir des faits, les gestes et les paroles appartenant au passé ? A partir de quels matériaux (archive, témoignage, objets, etc.) construire l'opération historiographique ? Comment recueillir et préserver les matériaux existants ou encore inconnus ; dispersés et menacés de disparition ? Et aussi et surtout dans quel but ou pour quelle finalité scientifique et politique ?

Rappelons-le : nous ne sommes pas avec la problématique de l'immigration et de la mémoire uniquement dans l'espace des relations et des tensions scientifiques qui se nouent au travers des catégories de la mémoire et de l'histoire. Nous ne sommes pas non plus dans le cadre d'une phénoménologie de la mémoire ou de la question de la représentation de la mémoire et de ses effets épistémologiques sur les pratiques professionnelles des historiens. La mémoire ne fait pas encore l'objet d'une appropriation critique fondée à partir des grands événements de l'histoire ou des grands bouleversements historiques : la Shoah, la déportation, les crimes nazis, etc. Si tel était le cas nous serions, d'une part, dans la perspective d'une *interrogation* sur le statut politique du passé et de ses relations au présent, et d'autre part, sur la *mobilisation politique* du passé dans des enjeux actuels.

La mémoire et les discours sur la mémoire quand ils sont rapportés à l'immigration sont de l'ordre quasi exclusivement de l'hommage (au sens de promesse de rester fidèle et de culte), de la reconnaissance (au sens de ralliement) et de la réhabilitation (au sens de rendre ou de rétablir dans un état, des droits, etc.). Mais il importe de s'interroger ici sur les modalités d'articulation de ce travail collectif de modification des représentations sociales, avec les attentes de ces « vieux immigrés » et plus largement avec une « demande de mémoire » des populations immigrées ou issues de l'immigration.

Sans doute que l'emploi extrêmement variable de la notion de mémoire qui est plus proche du souvenir, du rappel, de l'évocation, etc., que de la définition maîtrisée, a pour fonction fondamentale de réunir des points de vue, des perspectives et des intérêts par ailleurs bien hétérogènes. Jamais, probablement, un thème n'aura fait l'objet d'un aussi grand nombre d'usages pratiques ; évoquant à peu près tout : l'entreprise, le foyer, le travailleur, les ouvriers, le racisme, la guerre, le quartier, les « vieux », les jeunes, les femmes, le patrimoine, le « lien social », la littérature, la musique, l'école, les soldats, etc., jusqu'à en faire un véritable *lieu commun* de l'évocation du passé dans l'espace public. On peut légitimement se demander ce que la notion de mémoire est sensée qualifier au juste. En effet, l'on sait faire de la sociologie, de l'anthropologie, de la linguistique, de l'histoire et plus généralement des sciences sociales et humaines ; on ne sait jamais, à la simple lecture des projets sur la « mémoire » et de ses discours approximatifs, ce que c'est que *faire de la mémoire*. Faut-il y voir, une fois de plus, un *effet de position* des populations étudiées ? Autrement dit, plus les populations sont socialement dominées (notamment les immigrés mais pas uniquement) moins l'inquiétude épistémologique est un souci.

Changer l'ordre des représentations

On comprend mieux, dès lors, pourquoi les discours, les projets et les pratiques sur la mémoire et l'immigration se tournent et opèrent résolument vers l'esthétisation du passé et la production d'opinions critiques à l'égard de « l'universel républicain ». Non pas que l'intérêt de la mémoire soit un prétexte ou un alibi, comme nous ne pensons pas qu'il faille le réduire à une simple stratégie idéologique. Simplement la question de l'intégration et de la naturalisation de la présence dans la nation de ces populations à la fois françaises et immigrées se pose aujourd'hui en ces termes : si l'étranger est celui qui n'était pas là depuis le début, la mobilisation de la catégorie mémoire est une manière nouvelle, pacifique et à moindre coût, de rappeler une présence dans le passé qui se continue dans le présent. Certes, est-il dit, nous n'étions pas là depuis le début mais nous n'avons pas toujours été absents. Il ne s'agit pas ici d'un rappel solennel à l'Histoire de France, il s'agit d'abord et avant tout de dire sur un autre mode et avec d'autres mots *l'impérative appartenance commune à un même destin national*. C'est ce que signifie et ce à quoi renvoie la notion de « mémoire partagée ».

Si nous suggérons que les opérations liées à la « mémoire des immigrés » sont des opérations de pacification des relations sociales (mais aussi entre ethnies, entre groupes sociaux, entre classes, etc.), autrement dit une autre façon de rappeler mais cette fois-ci pacifiquement et esthétiquement (c'est-à-dire sans choc et sans choquer) la violence des rapports de dominations et des inégalités sociales, c'est parce que les leviers sur lesquels s'appuie cette revendication de « mémoire commune » ou de « mémoire partagée », sont l'art et la culture cultivée. Avec l'art et la culture cultivée comme procédures de représentation du réel, la mémoire rapportée aux

immigrés est avant tout une *parole déréalisée c'est-à-dire une parole dépolitisée* (5) ; des souvenirs mis en paroles devenues une parole de musée pour publics de musée (6). Si cette parole est devenue audible et publique, si elle semble aujourd'hui touchée par la grâce de l'art et la culture d'excellence – marque ultime de consécration – c'est parce qu'elle a quitté le registre du politique et de la politique pour être exposée dans les espaces de l'art et de la culture cultivée. Ce qui apparaît, de manière dominante, dans la photo, le documentaire, la vidéo, la peinture, l'écriture à prétention savante ou profane, etc., c'est la figure de l'immigré inoffensif bénéficiant d'un « respect » à retardement. Comme le dit si bien un de nos interviewés : « A côté de la notion de mémoire il est toujours question de respect ». Et nous pourrions ajouter, comme nous l'avons implicitement suggéré un autre de nos interviewés : parce qu'ils sont devenus respectables, leurs héritiers peuvent être enfin *fréquentables* (au sens de commun, d'habituel) parce que *convenables*.

Parler de mémoire ou faire parler la mémoire, ou donner à la mémoire la responsabilité de rendre dicible l'indicible ; chercher dans un certain passé la présence et la vie de milliers d'hommes et de femmes que l'on avait « oubliés » est donc une manière plus euphémisée et plus consensuelle de parler du présent et seulement du présent, c'est-à-dire de *l'immigration et de ses problèmes*. De l'immigration et des problèmes qu'elle ne cesse de poser à l'ordre national, à la nation et à la société. Les discours sur la mémoire, quand celle-ci est rapportée à l'immigration, minorent profondément *l'immigration comme question sociale*, pour la hisser au rang d'objet culturel légitime (7). L'engouement social et culturel à propos de la mémoire ne cache-t-il pas en réalité un véritable *dépit* (au sens strict de mépris) accumulé ces vingt dernières

années ? Le discours sur la mémoire et le passé seraient devenus les catégories critiques pour dire que « l'universalisme républicain » n'est qu'un *leurre* ; et pour reprendre l'expression d'un de nos interviewés que « l'universel n'est que de l'idéologie et du mensonge ».

De l'injonction « Intégrez vous ! » nous sommes passés à un désir du « partage d'un même destin » avec comme mot d'ordre « Leur histoire est notre histoire ». Pour qu'un tel projet politique puisse se réaliser il faut agir sur le réel par la médiation d'une transformation des « représentations sociales ». Après les luttes sociales, politiques et syndicales, les protestations civiques, la réussite par l'école, la revendication de l'identité religieuse, voici maintenant le temps de la lutte contre les discriminations à partir d'une action nationale sur les représentations symboliques et sociales. Mais faire de la formule suivante : « Le but fondamental est de dire que le parcours des parents n'est pas un parcours de perdants » (un interviewé) une sorte de guide pragmatique pour l'action, suffit-il à changer l'ordre des représentations des groupes dominants sur l'ordre des places et des assignations identitaires ?

Ce texte est extrait de l'étude "Immigration, politiques et usages de la mémoire" réalisée dans le cadre de l'action 1 du projet EQUAL « Former des médiateurs de la mémoire pour lutter contre les discriminations », FASILD national, Direction régionale Ile-de-France, Génériques, Juin 2005.

Nous le publions avec l'aimable autorisation des auteurs et de Génériques. Les sous-titres sont de la rédaction.

(1) Pierre Nora, « Entre histoire et mémoire », *Les Lieux de mémoire*, tome 1, *op. cit.*, p. XIX.

(2) Régine Robin, *op. cit.*, p. 41.

(3) Cette notion est une adaptation libre de la formule Sayadienne des *Trois âges de l'immigration*.

(4) Déjà en 87/88 la municipalité de Grenoble élabore un plan quinquennal de traitement des foyers de travailleurs immigrés. Soulignons ici l'importance de la politique de la ville dans le dispositif « mémoire ».

(5) « La « discussion » du tort n'est pas un échange – même violent – entre

partenaires constitués. Elle concerne la situation de parole elle-même et ses acteurs. Il n'y a pas de politique parce que les hommes, par le privilège de la parole, mettent en commun leurs intérêts. Il y a de la politique parce que ceux qui n'ont pas droit à être comptés comme êtres parlants s'y font compter et instituent une communauté par le fait de mettre en commun le tort qui n'est rien d'autre que l'affrontement même, la contradiction de deux mondes logés en un seul : le monde où ils sont et celui où ils ne sont pas, le monde où il y a quelque chose « entre » eux et ceux qui ne les connaissent point comme êtres parlants et comptables et le monde où il n'y a rien », Jacques Rancière, *La mésintelligence. Politique et philosophie*, Editions Galilée, 1995, p. 49.

(6) Ennobler pour oublier paisiblement n'est-ce pas la fonction fondamentale du musée, de tous les musées ? Jean-Claude Duclos, directeur du musée Dauphinois le résume parfaitement à sa manière à propos du futur musée de l'immigration : « C'est une machine à oublier, à se décharger, c'est une libération ; accompagner un travail de deuil. Le musée de l'immigration sera plutôt un musée d'idée et non de collection ou d'objets »

(7) Cela ne suffit pas, bien entendu et en particulier pour les populations étrangères et celles issues des classes populaires, à régler la question des conditions d'accès aux espaces où serait mise en scène leur « culture ». Comme si l'émotion esthétique à elle seule suffisait à créer les conditions d'une appartenance commune. Autrement dit les projets plus ou moins sophistiqués sur la mémoire et l'immigration laissent entière l'aporie suivante : comment produire des biens culturels légitimes sans se « couper » des publics auxquels ces produits sont en théorie destinés ?